

Salle d'Armes de Troyes-Gymnique et Cercle d'Escrime d'Aix en Othe

Catégories saison 2011-2012 pour l'entraînement et les compétitions

Catégorie	âge	Date de naissance	Compétition	Objectif clubs
Poussin	7 à 9 ans	2003 et après	partir de 8 ans *	Rencontres Aix-TG
Pupille	10 à 11 ans	2001 - 2002	blason jaune *	Challenges équipes
Benjamin	12 à 13 ans	1999 - 2000	blason rouge *	Challenges Ind. et Equ.
Minime	14 à 15 ans	1997-1998	blason bleu pour filière Horizon2016 *	Circuit Horizon2016 Fête des Jeunes
Cadet	16 à 17 ans	1995 - 1996		Circuits nationaux
Junior	18 à 20 ans	1992 - 1993 - 1994		Championnats France
Senior	à partir de 21 ans	1991 et avant		Coupes du Monde
Vétéran	40 ans et au delà	1972 et avant		Loisir et Circuit V1 V2

* Voir règlement spécifique des jeunes

La pratique en compétition est autorisée si elle est mentionnée sur le certificat médical

Il est possible de tirer dans la catégorie supérieure à partir des benjamins à condition que la mention « simple surclassement autorisé » soit mentionnée par le médecin sur le certificat médical

Rappel du règlement en ligne sur le site et affiché à la salle

Les engagements sont toujours faits par le club, la participation doit être confirmée au Maître à la Salle ou par Mail 10 jours avant l'épreuve. Il vous faut contrôler votre engagement sur le site de la FFE le mardi précédent l'épreuve et informer le Maître immédiatement en cas d'oubli ou d'erreur.

Le matériel pour les compétitions

Les tireurs doivent avoir le matériel personnel suivant *

- à partir de Poussin-Pupille : gant, chaussettes
- à partir de Benjamin : gant, chaussettes, un fil de corps, une épée
- à partir de Minime : gant, chaussettes, un fil de corps, une épée, un masque
- à partir de cadet : gant, chaussettes, deux fils de corps, deux épées, un masque

*rappel les tenues sont remises en prêt en début de saison lors de l'inscription

les tireurs sélectionnés en Coupe du Monde doivent avoir une tenue personnelle marquée à leur nom, un masque FIE et des lames maraging (portant le logo FIE)

la licence n'est demandée par le club que lors de la remise du certificat médical, il n'est pas possible de participer aux cours ni en compétitions avant la validation de la licence

La tenue complète est absolument obligatoire à l'entraînement et en compétition (veste pantalon sous-cuirasse chaussettes)

Présidents Emmanuel CHAUDOUET, Ghislaine DECLAUDE et Maître Dominique DECLAUDE

Bonne saison 2012 à la Salle d'armes de Troyes et au Cercle d'Escrime d'Aix en Othe